

RAPPORT DE SUIVI

Le suivi du mois de **juillet 2016** s'est déroulé du **15 au 19** dans les différentes zones du programme **AFS** (Agrologie France-Sénégal).

- **Journée du 15 juillet 2016 : Cellule de Guerlé**

Démarrage tardive de la pépinière à cause d'un problème d'eau car le forage ne pouvait pas cumuler la consommation ménagère et celle agricole.

Réunion sur l'octroi du matériel dont la situation de remboursement demeure jusqu'à présent avec le cas de **Moussa Kane**.

Concernant les cotisations des cellules, il a été demandé à la cellule de Guerlé de conserver son montant mobilisé pour un prêt revolving.

- **Journée du 16 Juillet 2016 : Cellule de Darou-Minam Taïf**

Pépinière déjà faite avec un bon début de germination de l'aubergine et de la tomate, il a été demandé de la même manière qu'à Guerlé que la cellule maintienne le montant de leur cotisation pour le même mécanisme.

- **Journée du 17 Juillet 2016 : Cellule de Touba Kane**

Pépinière déjà faite avec un bon début de germination de l'aubergine, du poivron et la tomate.

Réunion sur la situation du **champ école** particulièrement la clôture par rapport à la divagation des animaux ayant brouté presque tous les arbres fruitiers. Vu l'appui fait par **AFS** pour bien le protéger et avec la dynamique des femmes qui ont mobilisé la somme de **deux cent mille frs (200 000)**, il a été retenu de faire une clôture en mur dans la mesure ou celle en branches appelée en wolof « door door » ne dure que deux ans.

Pour le cas de **Galasse** il lui a été rappelé son non respect aux engagements en tant responsable morale cause pour lequel il lui a été seulement remis que **cinq mille (5 000) frs** comme rétribution.

- **Journée du 18 Juillet 2016 : Cellule de Gassane**

Pépinière déjà faite dans les villages de **Toubagassane (Matar Diop)** et de **Gassane-Ndawéne (Fatou Samb)**.

Réunion d'évaluation du champ de la commune financé par l'Etat en présence du **Maire Omar Ka**, de son **secrétaire général Malick Gaye** qui ont fait la confirmation écrite de la l'accord de partenariat.

A la mise en place du projet les deux groupements de femmes (**Bokk Joom** et **Takku Liguey**) ont donné comme accord **cinq cent mille** (500 000) frs chacun. Au démarrage du projet, il a été demandé une cogestion entre les deux groupements qui ne se sont pas entendus sur le mécanisme de gestion qui a abouti par un échec total, cause pour laquelle rien n'a été produit.

La formation a été programmée du **21 au 31 juillet 2007** sur la demande de la mairie en créant un nouveau comité qui aura a subir une formation sur la gestion communautaire cumulée avec la formation pratique en agro écologique.

- **Journée du 19 Juillet 2016 :**

Visite du champ en compagnie du maire et du secrétaire de la commune pour faire l'état des lieux avec les constats suivants : affaissement d'une partie du grillage, défection de trois bassins sur les six, pas de haies vives ni d'arbres à l'intérieur du champ pour créer un micro climat. Les groupements et la mairie reprendront le grillage et la réfection des bassins. La journée du **21** est réservée à la cérémonie officielle d'ouverture des sessions de formation ainsi qui suit :

- Gestion communautaire du **21 au 24 juillet 2016**
- Journée du **25 juillet** repos à cause du marché hebdomadaire.
- Pratique agro écologique du **26 au 31 juillet 2016**

NB : Concernant les jours supplémentaires, on y réfléchira ensemble.

Fait le 20 Juillet 2016

Chargé du programme

Laurent Mendy